



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu

13 septembre 2021 - 18h30

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

Parents : Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), M. Guillaume Krief, Mme Eléonore Marquis, Mme Laure Panchaud, M. Sandro Patronaggio (président).

Professionnels : M. Jean-Daniel Conus (directeur), Mme Barbara Dutruit, Mme Clémentine Goy, Mme Emirjeta Tashi.

Organisations : M. Daniel Kala Kekala, Mme Garance Baretta.

Autorités politiques : , M. Musa Kamenica (vice-président).

Excusés/absents : Mme Marie Demilly M. Nicola Di Giulio, Mme Nathalie Viratelle, Mme Joëlle Wagnières (congé maternité).

Invités : -

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 28 juin 2021
3. Présentation du projet « l'été des parcs » par Mme N. Brahim
4. Retour sur la visite de l'établissement pour les futurs élèves du 18 août
5. Avancement des projets de communication des activités de la CET
6. Avancement du projet d'installations à boire dans le préau
7. Avancement du projet jardins participatifs
8. Avancement de la participation en tant que projet pilote à la pose de caméras dans la cour et réponse des partis politiques représentés à la CET en vue d'une proposition au conseil communal
9. Lancement de l'action de prévention écrans de la ville de Lausanne en septembre et soirée parents
10. Divers et propositions individuelles



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Ouverture de la séance à 18h31.

Le point 3 est supprimé relativement à l'impossibilité de Mme Brahimi de pouvoir se joindre à la séance.

La feuille de présence est signée.

2. Adoption du PV du 28 juin 2021

Le PV est adopté tel quel.

3. Présentation du projet « l'été des parcs »

Présentation annulée.

4. Retour sur la visite de l'établissement pour les futurs élèves du 18 août

Le rythme est à accélérer. Mme Panchaud propose que les parents puissent poser leurs questions à l'issue de la visite (pendant l'éventuel apéro). M. Patronaggio suggère de laisser l'espace à 2-3 questions et de garder les suivantes pour le terme de la visite. Mme Baretta relève que son collègue aurait apprécié avoir un peu plus de temps. Il est rappelé que cette visite est une brève présentation et que la plupart des informations sont transmises par courrier durant les vacances estivales.

5. Avancement des projets de communication des activités de la CET

M. Krief attend les inscriptions pour lancer la newsletter. Le flyer n'a pas encore été distribué. M. Patronaggio et M. Conus vont vérifier la bonne réception de ces flyers. Un mail sera fait aux membres de la CET. Mme Baretta propose que certains flyers puissent être mis au GrandV.

6. Avancement du projet d'installations à boire dans le préau

M. Conus a été interpellé par M. Mosini quant à la pertinence du projet. M. Conus va lui demander de s'approcher de M. Di Giulio.

M. Conus craint l'utilisation de la fontaine le soir hors des heures de cours.

Mme Panchaud a cherché le règlement de l'école par rapport à la consommation de boissons qui semble être appliqué de manière variée.

M. Conus rappelle que le règlement stipule que la consommation de nourriture et de boissons est interdite durant les cours.

La poursuite de ce projet sera évaluée à la prochaine séance, la question des réels besoins issus de la pratique et de la faisabilité est mise en avant. Les bénéfices d'une telle installation sont-ils effectifs ? L'observation des professionnel-le-s est que les élèves ont pour une grande partie des gourdes.



7. Avancement du projet jardins participatifs

Mme Tashi met en avant que la collaboration avec le centre de loisirs et riche. L'Association appelée le « Jardin des Abeilles » composée d'habitants du quartier a été créée. Elle permet la pérennité du jardin aussi pour l'école. Le centre de loisirs, qui accompagne le comité pour la partie administrative, attend l'autorisation d'exploiter.

M. Patronaggio propose la mise en place d'un panneau qui présente le projet et les informations de contact pour rejoindre l'Association. Mme Baretta relaie cette proposition à son collègue en charge du projet.

8. Avancement de la participation en tant que projet pilote à la pose de caméras dans la cour et réponse des partis politiques représentés à la CET en vue d'une proposition au conseil communal

M. Kamenica a discuté avec son groupe politique des éléments ayant amenés la CET a voté pour cette demande d'être un projet pilote. La proposition du groupe politique est que cette demande soit faite par la CET à la Municipalité afin que cette dernière statue. Le règlement communal sur la vidéo surveillance dissuasive (2011) permet la pose de caméras sur les bâtiments par décision de la Municipalité. M. Kamenica va s'approcher de M. Payot pour lui relayer la demande de la CET. La CET remercie le groupe politique d'avoir amené des éléments de réponses permettant l'avancée de ce projet. M. Kamenica transmettra les retours de l'échange avec M. Payot afin de permettre de préparer les éléments nécessaires à la tenue de la séance suivante. M. Conus a transmis des photos à la suite d'un week-end qui avait laissé plus de traces à Mme De Kerchove, cheffe du Service des écoles, afin de présenter des éléments factuels.

Mme Baretta rappelle la collaboration entre le Centre de loisirs, les Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) et les Correspondants de Nuit.

9. Lancement de l'action de prévention écrans de la ville de Lausanne en septembre et soirée parents

La ville de Lausanne lancera le 27 septembre prochain une campagne de prévention écrans <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/enfance-jeunesse-famille/sante-prevention/campagnes-prevention/prevention-ecrians.html>

2 soirées de formation à l'attention des enseignant·e·s sont prévues le 14 octobre et 2 novembre prochains à l'aula de l'Elysée.

Une soirée parents « clef-en-mains » pour les CET des 7 EPS lausannois est proposée par un collège de professionnel·le·s (Brigade de la jeunes, ciao.ch, Niels Weber, Action Innocence) alternant présentation et échanges avec les parents. Elle se tiendra à Villamont le 5 octobre.

Mme Tashi nous informe que l'établissement IDM a demandé à faire partie des établissements pouvant former les ambassadeurs, soit des élèves du secondaire amenés à faire de la prévention auprès des 7P.

A l'issue de la séance un vote a été réalisé afin de statuer sur l'organisation par la CET de la soirée parents « clef-en-mains ». Avec 9 votes favorables, ce projet sera mis à l'ordre du jour de la séance suivante.



10. Divers et propositions individuelles

Répartition des élèves :

Mme Marquis a demandé comment se passe la répartition des élèves entre le site de Coteau-Fleuri et celui de Grand-Vennes. M. Conus répond que la répartition se fait selon l'effectif.

Poubelles de tri :

Mme Baretta demande si des poubelles de tris existent ou ont déjà été évoquées. M. Patronaggio va interpellier M. Mosini pour l'installation de poubelles de tris sur le chemin vers le GrandV.

Cours facultatifs :

Mme Panchaud demande s'il est possible que les cours facultatifs puissent être communiqués plus tôt afin que les familles puissent s'organiser. Il semblerait que certains enfants peinent à relayer l'information à la maison. Pour des raisons écologiques, tous les flyers ne sont pas imprimés. Mme Panchaud suggère que le site de l'école soit mis à jour avec ces cours. Mme Goy propose que tous les cours soient proposés simultanément. L'information va être améliorée pour l'année prochaine.

Contenu médias :

M. Krief relève le très bon déroulement de la rentrée. Il relève néanmoins que l'attention portée au contenu et à l'âge des médias proposés doit être maintenu.

Utilisation du terrain de foot en herbe :

M. Kamenica a appelé le service des sports pour l'utilisation du terrain de foot en herbe. Il y aura des nouvelles dès le 20 septembre. La décision devrait être donnée à la mi-octobre. Mme Tashi demande que les remerciements soient transmis pour l'utilisation de la tondeuse électrique.

www.rokj.ch :

Mme Panchaud fait part de l'organisme www.rokj.ch pour apporter le soutien à des enfants en difficultés. Cette information va être relayée à l'assistante sociale.

Porte piscine :

M. Patronaggio relaye que la porte du fond de la piscine qui permettrait d'accéder directement au préau est fermée à clé. M. Conus va se renseigner.

Départ de Mme Goy :

Mme Goy assiste ce soir à sa dernière séance de la CET après 5 années. Elle est remerciée par la CET qui l'applaudit. M. Conus a fait part qu'une place se libérait à la CET au collège d'enseignant-e-s.

Cooptation lors de la prochaine séance du 6 décembre :

Le courrier de la ville est prêt, il sera transmis à M. Patronaggio pour signature.

Repas de la CET :

Un restaurant est prévu au terme de la prochaine séance le 6 décembre prochain.

12. Dates et lieux de la prochaine séance

Lundi, 6. décembre 2021

18:30 – 20:00

Fin de la séance : 19h40

Carole Barraud Vial

Secrétaire

Lausanne, le 1^{er} novembre 2021

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
SEPcet@lausanne.ch